



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2006

---



# REMERCIEMENTS

---

En ouverture de ce rapport annuel 2006, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance, leur soutien et leur collaboration :

- L'Université de Fribourg
- l'Unité de Médecine des Violences de l'Institut Universitaire de Médecine Légale du CHUV
- L'Office fédéral de la Santé Publique
- Le Bureau pour les questions familiales de l'OFAS
- Les Services de la santé publique des cantons de Fribourg et de Vaud
- La Commission de promotion de la santé et prévention du canton de Fribourg
- La Conférence romande des Affaires Sanitaires et Sociales
- La Chaire francophone de travail social et politique sociale de l'Université de Fribourg et l'Unité de recherche en gériatrie de la Faculté de psychologie de l'Université de Lausanne
- L'Association Alter Ego Vaud
- La Loterie Romande
- Les Fondations Promotion Santé Suisse, OAK, Leenaards, von Meissner
- Les membres du Conseil de Fondation, les chefs de projet, les collaboratrices et collaborateurs administratifs de la FCHO

## NOS PROJETS

---

### PUBLICATION

---

La pensée de Charlotte Olivier doit vivre ! A cette fin, notre Fondation a réuni dans un ouvrage intitulé « Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier » les contributions originales de 6 auteurs : Dr F. Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue.

Cette publication a obtenu la caution scientifique et le soutien du Prof. V. Barras, de l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique, Vaud-Genève et du Secrétaire d'Etat C. Kleiber du Secrétariat d'Etat à la recherche, Berne. De ce fait, le projet a également pu bénéficier du soutien de l'Académie suisse des sciences médicales, Bâle, de la Société académique vaudoise, de la Polyclinique médicale universitaire de Lausanne, ainsi que de diverses autres institutions et personnes privées.

La brochure peut être commandée auprès de notre secrétariat, par téléphone 026 300 73 61 ou par courriel à : [info@fcho.ch](mailto:info@fcho.ch)

---

## **MONITORAGE D'APPLICATION CANTONALE DE L'AVIS DU CONSEIL FÉDÉRAL DE 1995**

---

La Direction du Service de la Santé publique du canton de Fribourg a donné mandat à la FCHO d'effectuer le monitoring d'application locale des 92 recommandations de l'Avis du Conseil Fédéral de 1995, basées sur le rapport « Enfance maltraitée en Suisse » de 1992. Cette démarche consiste à décrire la situation de chaque recommandation par récolte d'informations auprès d'informateurs clés. Toutes les informations obtenues ont été rassemblées, validées et saisies sur un fichier informatique, sous forme d'une base de données décrivant le dispositif local de prévention et de protection des enfants.

Le rapport final, les recommandations et le fichier informatique ont été remis à Mme la Conseillère Ruth Lüthi et au Chef de service, M. Patrice Zurich, en vue de la valorisation et de la diffusion éventuelle de ce rapport.

Les résultats de cette étude ont permis en 2006 de promouvoir la mise en place de l'adaptation aux besoins du canton de Fribourg du projet « Référent Maltraitance enfants ».

---

### **RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENVERS LES ENFANTS**

---

Le projet « Référent maltraitance enfants » vise à renforcer le dépistage des situations de maltraitance envers les enfants. Il entend fournir aux professionnels de 1<sup>er</sup> niveau (en contact avec la population générale des mineurs) des outils efficaces leur permettant de renforcer de manière durable leurs compétences de détection des situations de maltraitance, d'aide et d'orientation des enfants et de leur famille.

Ce projet a été réalisé avec succès dans le canton du Jura. Ainsi, dans ce canton, depuis 2000, plus de 60 professionnels en lien avec les enfants ont eu la possibilité de suivre une formation de base sur la maltraitance et de se former comme des « référents maltraitance ». Ces référents sont des personnes de contact qui disposent notamment d'une meilleure connaissance des ressources du réseau local et qui peuvent ainsi orienter leurs collègues vers les ressources spécialisées. Une évaluation externe, menée sous la direction de la Chaire de Travail social de l'Université de Fribourg, a permis de dresser un bilan positif de cette expérience et de proposer une modélisation du projet facilitant son exportation dans d'autres cantons.

Sous l'impulsion de la Direction de la santé et des affaires sociales ainsi que du Service de la santé publique du canton de Fribourg et avec l'appui scientifique de la Fondation Charlotte Olivier, il a été décidé de promouvoir ce programme de prévention dans le canton de Fribourg. Depuis fin 2006, le Service de la Santé publique du canton de Fribourg assure la direction du projet et travaille en étroite collaboration avec la FCHO pour garantir une mise en œuvre adaptée aux spécificités et aux besoins du canton de Fribourg.

Un résumé du rapport du projet pilote réalisé dans le canton du Jura peut être consulté sur notre site : [www.fcho.ch/projets-actuels.html](http://www.fcho.ch/projets-actuels.html) et le rapport détaillé peut être obtenu auprès de notre secrétariat par courriel : [info@fcho.ch](mailto:info@fcho.ch) ou par tél. 026 300 73 61.

---

## BIENTRAITANCE : LE ROLE DE L'EDUCATION NON FORMELLE

---

Basé sur le constat que les interventions se focalisent principalement sur la prévention des mauvais traitements, la détection des enfants en danger et leur protection immédiate, alors que des programmes visant à augmenter l'univers de la « Bienveillance » des enfants et des jeunes sont plus rares, ce projet entend explorer des voies différentes de celles mises en œuvre par les professionnels de l'enfance, les institutions de prévention et de promotion de la santé ou les milieux économiques et politiques.

Les attitudes et comportements reconnus comme promoteurs de santé au sens large chez les jeunes sont connus, comme par exemple : estime de soi et de son corps, découverte et valorisation des ressources de chacun, apprentissage des limites, gestion des émotions, tolérance à l'échec et à la frustration, gestion des conflits et maîtrise de la violence.

Or le développement de ces caractéristiques n'est pas l'apanage exclusif des professionnels de la santé ou des familles ou encore de l'école. Des organismes n'ayant a priori pas de préférence dans le domaine de la prévention / promotion de la santé sont susceptibles de satisfaire à des critères de bienveillance (il s'agit, à ce stade, d'hypothèses) : clubs de sport d'équipe, groupes de musique, groupes de scouts/éclaireurs, sociétés de jeunesse, groupes de paroisses, associations culturelles.

En termes de santé publique, les activités de ces organismes peuvent présenter un apport très favorable, à condition de pouvoir en démontrer l'efficacité.

Ce projet vise la promotion de la bienveillance par l'augmentation de la participation des enfants et adolescents (7 – 17 ans) à des activités de groupe répondant à des critères de bienveillance développés, évalués et validés dans le cadre du présent projet. Il s'agit de produire un effet favorable et mesurable dans plusieurs lieux de Suisse romande où les enfants ont des accès limités à des ressources endogènes intéressantes.

Dans le cadre de ce projet, une revue de la littérature sur le thème de la bienveillance sera réalisée par le Dr Bertrand Graz. Cette publication pourra être obtenue auprès de notre secrétariat par courriel : [info@fcho.ch](mailto:info@fcho.ch) ou par tél. 026 300 73 61.

---

## C'EST ASSEZ

---

Programme de dépistage et d'orientation des adultes victimes de violence et de maltraitance, parmi des collectifs ciblés de patients admis en urgence à l'hôpital. Conçu, initié et réalisé conjointement par la FCHO et le Centre interdisciplinaire des urgences du CHUV, ce projet intègre une formation du personnel médical et de soins. Il vise à améliorer le dépistage des adultes victimes de violence, de leur offrir les soins immédiats nécessaires et de les orienter vers les partenaires spécifiques d'un réseau en charge à plus long terme. Le programme a abouti à la création d'une Unité de médecine des Violences, rattachée à l'Institut Universitaire de Médecine légale et d'une consultation au CHUV.

Ces développements ont été possibles grâce au soutien du Centre interdisciplinaire des Urgences, du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Fondation Leenaards, de la Loterie Romande, du plan stratégique OPTIC des Hospices et du Département de Santé et de l'Action sociale du canton de Vaud.

---

## PREMALPA

---

Etabli sur la même base que le projet « Référent maltraitance envers les enfants », ce projet entend développer un concept de formation centré cette fois sur la maltraitance envers les personnes âgées, que ce soit à domicile ou en institution. Ce projet s'adresse principalement dans un premier temps aux professionnels de la santé et du social en contact avec les personnes âgées.

Ce projet vise à prévenir les risques et à développer les actions et interventions concertées entre les professionnels concernés, et ce par une formation comprenant trois niveaux : celle des référents, celle des multiplicateurs ou multiplicatrices, celle enfin des professionnels eux-mêmes formateurs.

La création d'une formation pilote en décembre 2003 pour le Canton de Vaud a permis le développement d'une nouvelle session de formation en juin 2005, ainsi que l'adaptation du projet pour le canton du Jura en novembre 2004 et le canton de Genève en juin 2005. Une version fribourgeoise en cours d'adaptation pour 2007.

---

## TRAVAIL ET SANTÉ

---

Ce projet, développé suite aux nouvelles directives MSST en janvier 2000, vise à former à l'intérieur des petites et moyennes entreprises des employés intéressés à la fonction de « Contact de sécurité ». Après une brève formation, ceux-ci pourraient solliciter la participation de leurs collègues de travail afin d'identifier les problèmes de santé et de permettre la mise en œuvre, in situ, de projets de prévention et de promotion de la santé, qui tiennent compte des besoins et des ressources de l'entreprise.

Le développement d'une phase pilote d'exploration et de faisabilité grâce à 3 étudiantes du Département de travail social et de politique sociale de la Chaire francophone de l'Université de Fribourg, a permis de mettre en évidence des clivages importants, quant à la perception du stress au travail, entre les cadres et les ouvriers des entreprises du secteur secondaire. La synthèse de cette enquête peut être consultée sur notre site : [www.fcho.ch/projets-actuels.html](http://www.fcho.ch/projets-actuels.html).

---

## SANTÉ AU TRAVAIL : 50 ANS ET + : QUELS FACTEURS PROTECTEURS ?

---

Dans le prolongement du travail de recherche sur le « Stress au travail », la FCHO a été contactée par le Service de la santé publique du canton de Fribourg, afin qu'elle établisse un projet s'intégrant dans le cadre du programme intercantonal du DIPPS et de la Fondation Promotion Santé Suisse intitulé « 50plus santé » destiné aux personnes de 50 ans et plus qui rencontrent des difficultés dans leur vie professionnelle induisant des conséquences négatives sur leur santé. 3 domaines sont traités conjointement dans ce programme : les conditions de travail, du chômage et de la retraite.

L'objectif du projet dans le canton de Fribourg est de mieux comprendre les conditions de travail et d'identifier les facteurs protecteurs de santé en lien avec l'activité professionnelle pour les collaborateurs de l'Etat. En collaboration et avec le soutien scientifique du Département de travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg, ainsi que des différents services de l'Etat de Fribourg concernés, ce projet permettra de mieux connaître les éléments, objectifs et ressentis par les collaborateurs permettant de conserver leur emploi dans des bonnes conditions après l'âge de 50 ans.

Un rapport final accompagné d'un catalogue de mesures seront remis à l'administration cantonale en 2007.

---

## LIGUE PULMONAIRE FRIBOURGEOISE : 100<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

---

En 2006, la Ligue pulmonaire fribourgeoise a organisé plusieurs manifestations pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de sa création. Pour cette occasion, elle a créé une plaquette pour rappeler le rôle des femmes dans le domaine de la santé, souligner l'importance du travail de réseau et de la prévention, relever l'engagement complémentaire de l'Etat et du milieu associatif d'utilité publique.

La Ligue pulmonaire a sollicité l'aide de la FCHO pour la préparation, la conception et la réalisation de cette publication. La manifestation officielle a eu lieu le mercredi 15 mars 2006.

---

## « WHO IS WHO » INTERNATIONAL EN PROMOTION DE LA SANTÉ

---

Ce projet concerne le développement d'une banque de données en ligne via le réseau Internet. Cette banque recense, sur la base d'une liberté totale d'adhésion ou de retrait, les institutions et personnes participant à un titre ou à un autre à la promotion de la santé. Onze pays ont d'ores et déjà fait part de leur intérêt pour ce projet, conçu et réalisé à titre expérimental par l'Ecole nationale de la santé publique de Rennes, en vue d'une éventuelle reprise dans le prochain programme de développement en santé publique de la Communauté Européenne. La FCHO en assume le rôle d'administrateur pour la Suisse.

La CE a décidé en 2004 de suspendre, pour le moment, la gestion centralisée de ce projet et de laisser à chaque pays la liberté et la responsabilité de poursuivre ou non le développement de cette banque de données. Cette décision pose désormais la question de savoir si la FCHO pourra ou non rester candidate. Notre Conseil de fondation ayant confirmé en novembre 2004 son intérêt pour ce projet, il a chargé le Dr P.-H. Gyax de s'informer des conditions et modalités d'une éventuelle reprise du projet par la Suisse et d'une administration par la FCHO.

---

## MIGRATION ET SANTE

---

Dans le cadre de son programme national « Migration et Santé 2002-2006 », l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a mandaté notre Fondation, entre autres, pour élaborer le programme cadre « Formation Miges ». Il inclut la constitution d'une commission nationale interdisciplinaire d'experts dans le domaine de la formation des professionnels de l'action médico-sociale, l'élaboration de modules de formation continue dans quatre domaines professionnels : médecins, professionnels de soins, sages-femmes et « managers » hospitaliers, ainsi que la création d'une banque de données qui est disponible sur le site : [www.miges.ch](http://www.miges.ch)

# ELEMENTS STRUCTURELS

---

## ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET COMPTABLES

---

Le système de communication par messagerie électronique entre la présidente et le bureau de la FCHO, ayant prouvé son efficacité et sa fonctionnalité, il est maintenu régulièrement. La Présidente peut ainsi prendre connaissance et valider à chaque instant les rapports quotidiens de la secrétaire-administratrice et se mettre en contact, quand elle le désire et dans les délais les plus brefs, avec l'un ou l'autre membre du Conseil ou chef-fe de projet. La Présidente a néanmoins rencontré mensuellement Mme Chimenti au siège administratif de la FCHO, soit pour les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Grâce à l'accroissement de ses activités, à l'amélioration de son administration, et surtout à une gestion rigoureuse, grandement facilitée par l'engagement expert et soutenu, année après année, de M. von der Weid, membre du Conseil de fondation, la FCHO a réussi à boucler ses comptes, pour la quatrième année consécutive, avec un bénéfice d'exploitation.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : [www.fcho.ch](http://www.fcho.ch)

---

## ACTIVITES STATUTAIRES

---

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni trois fois durant l'année. Il s'est doté dès décembre 2006 d'un nouveau membre en la personne de Mme Doris Perrodin, spécialiste de l'éducation des enfants et des adolescents à haut potentiel. Mme Perrodin a repris de Mme Bärtschi les parrainages des projets relatifs aux enfants « Référénts maltraitance » et « Bientraitance ». Mme Bärtschi, remplaçante du Secrétaire général du Service sanitaire coordonnée, a désiré démissionner suite à une augmentation de ses charges professionnelles. Le CF a accepté avec regret, mais également compréhension cette décision et remercie Mme Bärtschi de sa précieuse collaboration et sa participation active au sein du Conseil et de son engagement vis-à-vis de ses projets.

Le règlement interne créé en 2000 continue de faire la preuve de son efficacité et de sa pertinence, du fait surtout que les parrains et marraines ont heureusement assuré de leur côté un suivi régulier des projets dont ils étaient responsables. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de promotion de la santé. Sous forme d'un cd-rom, ce guide s'utilise de manière particulièrement conviviale et efficace. Il permet en effet de naviguer à chaque instant entre le guide, lui-même très sobre, et de nombreuses annexes permettant à la fois d'approfondir un sujet et de disposer d'exemples concrets facilement transposables.

Bien qu'en partie réalisé grâce à la présence de Mme Perrodin, l'élargissement du CF reste un thème d'actualité. En effet, M. von der Weid a exprimé le désir de se retirer, ce qu'il aura bien mérité mais laissera un vide impossible à supporter par la FCHO, du moins tant qu'un successeur expert comme lui en gestion et administration financière n'aura pas été trouvé. En attendant, et en participant lui-même très activement à la recherche d'un successeur de choix, M. von der Weid a aimablement accepté de rester pour le moment encore à son poste.